



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 20/03/2025

Pour diffusion immédiate

Le GONm porte plainte pour la destruction volontaire de 14 nids de cigogne blanche dans les marais du Cotentin et du Bessin

Lors de l'abattage d'une haie de peupliers dans la Manche, 14 nids de cigogne blanche ont été détruits. C'est en faisant la tournée de vérification des nids au début du mois que notre réseau de bénévoles a fait ce constat amer. Comme chaque année, les nids font l'objet d'une surveillance afin de connaître l'évolution de la population Normande.

La cigogne blanche étant une espèce protégée, les conditions d'intervention sur un nid nécessitent l'obtention d'une dérogation assortie d'une mesure compensatoire définie par la DREAL*. Ici, la loi n'a pas été respectée, la destruction des 14 nids n'ayant fait l'objet d'aucune demande préalable auprès de cette administration. Les inspecteurs de l'environnement de l'Office Français pour la Biodiversité se sont rendus sur place pour constater ce délit passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000€ et 2 ans de prison. L'enquête précisera ce qui a motivé le ou les auteurs des faits à commettre cette infraction.

Le Groupe Ornithologique Normand est une association créée en 1972 qui a pour objectif de protéger et d'étudier les oiseaux et leur habitat. Forte de 1100 adhérents, et de 15 salariées, le GONm contribue via ces nombreux suivis scientifiques à suivre l'évolution des populations d'oiseaux en Normandie.

DREAL : Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Contact :

Groupe Ornithologique Normand
181, rue d'Auge
14000 CAEN
Tél 02 31 43 52 56
www.gonm.org
secretariat@gonm.org
vp.protection@gonm.org